

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	01.11.2021	12h01	21.216	DFDS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Clarence Chollet**

**Titre : Le canton est-il prêt à s'engager financièrement pour la concrétisation de Ma journée à l'école (MAÉ) ?**

**Contenu :**

Lors du sondage effectué en 2020 auprès de 6'500 ménages neuchâtelois dont un ou plusieurs enfants étaient scolarisés au cycle 1 ou allaient l'être, l'intérêt pour MAÉ est ressorti très nettement. Suite à ce sondage, le Conseil d'État, en coordination avec l'Association des communes neuchâteloises (ACN), a lancé un appel à projets pilotes auprès des communes, des cercles et des centres scolaires afin de concrétiser MAÉ.

Or, bien que « *soutenus financièrement par l'État de Neuchâtel et la Confédération (Office fédéral des assurances sociales) pour la phase de conception qui se déroulera jusqu'à fin 2022* », aucun soutien financier pour la réalisation des projets ne semble prévu, alors même qu'une mise en œuvre d'un concept aussi ambitieux a évidemment des coûts conséquents.

Nous posons donc les questions suivantes au Conseil d'État :

- Comment le Conseil d'État voit-il son rôle dans le projet MAÉ ?
- Des financements de la part du canton sont-ils prévus dans le cadre de la réalisation des projets pilotes ?
- Si non, le Conseil d'État ne pense-t-il pas que laisser les coûts de la réalisation à la charge des communes est un critère qui retiendra ces dernières à déposer des projets pilotes ambitieux (prérequis nécessaire pour que la phase pilote soit une réussite) ?
- Comment le financement de MAE est-il prévu à l'avenir dans l'optique de sa réalisation sur tout le territoire cantonal ?

**Développement :**

MAÉ est un concept novateur d'école à journée continue, pour lequel le Conseil d'État a exprimé son soutien. Les objectifs de MAÉ sont de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, de promouvoir l'égalité des chances des enfants, de renforcer l'attractivité résidentielle et de faciliter l'organisation de la vie familiale.

MAÉ vise une prise en charge de l'enfant sur l'entier de la journée, organisée et gérée par un acteur unique, seul interlocuteur des parents. Cette approche alternative veut intégrer non seulement les heures de cours (Mes apprentissages à l'école), mais également le repas de midi lors des journées complètes d'école (Midi à l'école), les devoirs surveillés et une offre d'activités extrascolaires organisées en collaboration avec les associations locales (Mes activités à l'école).

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Clarence Chollet

**Autres signataires (prénom, nom) :**

Sarah Blum

Manon Roux

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

Barbara Blanc

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

Cécile Guinand